

de la femme. Nous voulons avoir ses recommandations sous les yeux car elles auront peut-être une incidence sur la mesure envisagée.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): J'ai une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Le ministre n'est-il pas d'avis que le moment est venu d'agir un peu plus, et d'étudier un peu moins les questions relevant de sa compétence? Il semble que les questions soient seulement étudiées sans qu'on prenne de décision à leur égard.

M. l'Orateur: A l'ordre!

LA CONSOMMATION

LE MINISTÈRE ET LES TÉLÉVISEURS COULEUR DÉFECTUEUX

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. A-t-il pris connaissance de rapports selon lesquels des téléviseurs couleur défectueux, vendus au Canada, avaient causé des incendies dans les foyers? Si oui, quelles mesures son ministère compte-t-il prendre pour empêcher la vente de ces appareils?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): En effet, monsieur l'Orateur, des renseignements préliminaires nous sont parvenus l'automne dernier. Nous avons alors demandé à l'Association canadienne des normes de reviser ses normes applicables aux téléviseurs fabriqués au Canada. Il y a deux jours, les travaux de la Commission on Product Safety des États-Unis ont été mis à notre disposition et deux de mes fonctionnaires sont à Washington actuellement, où ils analysent ces renseignements de concert avec la Commission, pour déterminer leur applicabilité au Canada. Une fois toutes les données analysées, je consulterai les membres de l'Association canadienne des normes et les fabricants et importateurs du Canada pour voir s'il faudra modifier les normes canadiennes en vue de corriger les défauts de fabrication.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a-t-il songé à mettre les téléviseurs couleur sous le coup de la loi sur les produits dangereux?

L'hon. M. Basford: Oui, monsieur l'Orateur, nous y songeons, mais pas pour les raisons exposées dans la question et la réponse qui ont précédé. Mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, va recommander s'il y a lieu ou non de réglementer les téléviseurs couleur aux termes de la loi sur les produits dangereux, en raison des radiations qu'ils émettent.

[L'hon. M. Mackasey.]

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LE NOMBRE DE CONGÉDIEMENTS

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je me sens négligé. Puis-je me poser une question?

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Pepin: J'aimerais répondre aux questions posées mardi par le chef de l'opposition, au sujet des congédiements dans l'industrie automobile. Au cours de cet interrogatoire serré, on a demandé d'abord si préavis était donné dans ces cas-là et deuxièmement, si la situation était pire au Canada qu'aux États-Unis.

Après être allé aux renseignements, je dois dire qu'il y a une distinction à faire, car les congédiements sont de deux sortes. Dans le premier cas, il s'agit de restructuration. Nous en avons eu deux exemples à la compagnie Chrysler. Dans chacun de ces deux cas, les employés visés avaient été avertis plusieurs semaines d'avance.

Dans l'autre catégorie, où il s'agit de mises à pied attribuables aux surplus d'inventaire, j'ai constaté que la compagnie s'était longuement entretenue avec ses employés ou leurs représentants dans chaque cas. Comme, en général, il s'agit de situations urgentes, il est difficile pour la compagnie de donner un préavis de deux ou trois mois.

Pour ce qui est de savoir si la situation est pire au Canada qu'aux États-Unis, les compagnies m'ont assuré, ce que nos analyses confirment jusqu'ici, que même si les réductions se sont faites de façon et selon un programme différents par chaque compagnie dans chaque pays, rien n'indique que l'industrie canadienne ait été frappée plus durement que celle des États-Unis. Mes fonctionnaires surveillent ces événements de près.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Pour être sûr que le ministre ne se sente pas négligé ou seul, je lui demanderais s'il a des renseignements sur l'importance globale des mises à pied. Sait-il quelles proportions celles-ci pourraient atteindre au cours de l'hiver? L'industrie de l'automobile a-t-elle donné une idée de l'importance qu'elles pourraient prendre?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit, c'est difficile de prévoir l'avenir car les conditions sur le marché créent des situations d'urgence. Si mon honorable ami sait d'avance ce qui se passera sur le marché, j'espère qu'il me le laissera savoir car pareil renseignement serait utile pour l'industrie.